

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ESPLANADE THEATRE LE SABLIER – SAMEDI 3 JUIN 2023 RESTAURANT TABOULEH ARRÊTÉ n°2023/135		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Sécurité Intérieure ;
VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;
VU le Code Pénal et le nouveau Code de Procédure Pénale ;
VU la demande de Monsieur Antoine AOUN - gérant du restaurant « TABOULEH » Rue des carriers 14123 Fleury-Sur-Orne, par courrier en date du 24 mars 2023 afin d'occuper le domaine public à savoir l'esplanade du Théâtre Le Sablier – square Niederwen à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers et des participants à cette manifestation qui aura lieu le samedi 3 juin 2023 ;

ARRETE

- Article 1 :** Monsieur Antoine AOUN, commerçant et gérant du restaurant « TABOULEH » Rue des carriers 14123 Fleury-Sur-Orne est autorisé à occuper le domaine public à savoir l'esplanade du Théâtre Le Sablier d'Ifs et à y vendre les produits de son commerce, à l'occasion de la manifestation « Latitude(s) » qui aura lieu le samedi 3 juin 2023.
- Article 2 :** Cette autorisation provisoire est valable uniquement pour ce samedi 3 juin 2023 de 15h00 à 21h00.
- Article 3 :** Des dispositions devront être prises par les organisateurs pour éviter toute détérioration du lieu (respect des plantations, interdiction de jeter au sol des papiers, bouteilles, boîtes en plastiques, etc...). Après utilisation, l'emplacement devra être remis dans son état initial.
- Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Le Pôle Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement de la ville d'Ifs ;
- Monsieur Antoine AOUN - gérant du restaurant « TABOULEH ».

Fait à Ifs, le 25 mai 2023



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE